MONOGRAPHIE SPECIALE

Manuel d’Instructions

« La recherche de la vérité dans la liberté absolue de conscience. »

Manuel d’Instructions à l’usage des membres actifs de l’Association.

Ce qu'il faut repousser de la façon la plus nette, c'est la transposition dans ce domaine de l'image individualiste et démocratique du self-made-man, c'est-à-dire l'idée que peut devenir «initié» qui veut, et peut le devenir par lui-même, grâce à ses propres forces, en ayant recours à des «exercices» et pratiques de diverses sortes. C'est là une illusion, la vérité étant qu'avec les seules forces de l'individu humain, on ne saurait dépasser l'individu humain, que tout résultat positif dans ce domaine est conditionné par la présence et l'action d'une force réelle d'un autre ordre, non individuel.

Evola – Chevaucher le Tigre

Instructions aux Nouveaux Membres

Ce message a été préparé par notre secrétariat à l'intention de nos nouveaux membres afin de les familiariser avec le fonctionnement de notre association. Il renferme des renseignements qui sont d'une utilité pratique pour tous les membres et leur indique tous les avantages qu'ils peuvent tirer de leur affiliation.

DIRECTION

La direction de l'association est collégiale et est assurée par le *Comité Suprême* constitué de 7 membres. Ses membres actuels sont : Mme Josette Mallol, Mme Moïsette Paraire, Mme Olga Bozhko, Mr Bernard Valdenaire, Mr Régis Grau, Mr Thierry Fontana, Mr Bernard Lancelot.

Le président actuel est M. Bernard Lancelot[1].

Il est assisté par un Secrétaire pour les tâches administratives et pour les prises de décision par un *Grand Conseil* formé de tous les responsables régionaux de l'association et qui se réunit une fois par an.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles de fonctionnement de l'association et avoir ses statuts, vous pouvez demander à recevoir la brochure : *Organisés pour accomplir notre mission de lumière*. Veuillez joindre alors à votre demande la somme de 13 € pour frais d'impression.

PRESIDENT D'HONNEUR

Jusqu'à sa mort survenue en 1997, le président d'honneur de l'association ALPHA était Serge Hutin. Serge Hutin était, sans contexte, le plus grand spécialiste français de l'ésotérisme. Il est l'auteur de plus de 50 ouvrages consacrés aux sciences occultes dont nous vous recommandons la lecture. Serge Hutin, docteur ès lettres, ancien attaché de recherches au C.N.R.S., est également l'auteur de toute la partie consacrée à l'ésotérisme de l'Encyclopédia Universalis.

Notre nouveau Président d'Honneur est le Professeur Dr. Francis Dessart. Le Professeur Francis Dessart est président du Conseil pour les Droits de l'Homme et la Liberté Religieuse et représentant permanent auprès de l'UNESCO et l'UNICEF. Il est aussi Grand Maître honoraire de la Grande Loge du Liban.

[1] Il est de règle dans notre tradition ésotérique que le président de l'organisation adopte un nom initiatique. Lancelot est le nom initiatique de notre président, tout comme Cagliostro était autrefois le nom initiatique de Joseph Balsamo. Le véritable nom du président est : Mr Bernard Manzanéra.

NUMERO D'ADHERENT

Votre numéro d'adhérent vous a été communiqué dans le premier email « votre adhésion a été validée ». Notez-le bien car c'est lui qui vous donnera accès à l'espace membre et vous permettra de télécharger vos cours.

CARTE DE MEMBRE ET MACARON

Vous allez recevoir par courrier postal votre carte de membre. Vous devez la conserver soigneusement car **en cas de perte elle ne vous sera pas remplacée**. Sachez également que vous ne devez **jamais nous l'envoyer** dans vos correspondances, votre numéro d'adhérent étant suffisant pour procéder à votre identification.

A la demande de nombreux membres, nous avons également réalisé un macaron à placer extérieurement sur la vitre de votre voiture. Nous l'envoyons désormais systématiquement à tous nos nouveaux membres, mais si cela devait vous gêner, ne vous sentez pas obligé de l'utiliser.

APPRENDRE A AIMER

L'éthique est une chose très importante pour un Initié. Car l'initié ne doit pas se comporter malhonnêtement dans la vie de tous les jours, mais au contraire, sa conduite doit refléter sa spiritualité. Il faudrait que les gens du monde profane nous distinguent par notre attitude des autres personnes et disent à propos de nous :

« Regarde comme il est bien celui-là, ça doit être un Initié. »

Si par contre, quelqu'un prétend être un initié et se conduit très mal à l'extérieur, il fait honte à la tradition initiatique, et tôt ou tard, la loi du karma le rappellera à l'ordre. En effet, il porte une lourde responsabilité car les gens de l'extérieur vont forcément l'associer au monde initiatique, et nous risquons de passer aux yeux de ces gens comme des individus peu recommandables.

L'Amour doit être la qualité qui distingue l'Initié du profane. Le maître Jésus a dit :

« A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour entre vous. » (Jean 13: 35).

Cet Amour qui devait être le trait caractéristique des disciples de Jésus, doit être aussi celui de tout Initié, quelle que soit sa religion d'appartenance ! Mais il ne s'agit pas simplement de parler de l'Amour, mais de le manifester dans toutes nos actions. On peut considérer même que l'Amour est la première chose qu'une Société Occulte authentique doit apprendre à ses membres. Apprendre à aimer, n'est-ce pas un merveilleux programme ?

Manifeste

Ce manifeste précise l'éthique à laquelle se réfère l'association et constitue également un des articles de nos statuts. En voici les 10 points fondamentaux :

1. L'association ALPHA ne prétend pas détenir la vérité absolue. Aucun dogme n'est imposé à ses membres. Sa devise est : *« La recherche de la vérité dans la liberté absolue de conscience. »* Les pratiques telles que la relaxation, la sophrologie ou l'hypnose sont simplement *proposées* aux membres et utilisées dans le seul but de leur épanouissement personnel .

2. L'association ALPHA n'a pas un « gourou » à sa tête mais une direction collégiale. Ses membres sont constamment invités à penser par eux-mêmes.

3. L'association ALPHA n'organise pas une vie communautaire sans contact avec le monde extérieur. Au contraire, ses membres sont incités à s'intégrer parfaitement dans la société.

4. L'endoctrinement, l'abstinence, le jeune de longue durée pour rendre les membres plus malléables, sont incompatibles avec notre philosophie car allant à l'encontre de la liberté.

5. Seules les personnes majeures sont admises dans notre association car nous considérons que l'enfance et l'adolescence doivent être vécues normalement.

6. L'association ALPHA reconnaît les bienfaits apportés par la médecine et ses membres sont encouragés à ne jamais abandonner un traitement médical.

7. Les membres de l'association ALPHA doivent se conformer aux lois de leurs pays et sont exclus s'ils font l'objet d'une grave condamnation.

8. Si l'adhésion à notre association devient pour un membre une source d'incompréhension dans son foyer, il est invité à quitter l'association sans aucune hésitation afin de préserver l'harmonie familiale.

9. Tout membre est libre de quitter l'association quand il le désire et sans avoir de comptes à rendre à quiconque.

10. Les legs de biens personnels au profit de l'association ALPHA ou d'un de ses responsables sont interdits.

COMMENT CONTACTER L'ASSOCIATION

Si vous avez un problème administratif (relatif à la réception des cours ou à la cotisation) ou à nous demander un conseil, vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse : assoalpha@aol.com .

Dans certains cas vous pouvez toujours nous envoyer un courrier postal à l'adresse :

Alpha International
B.P 25531
34071 Montpellier Cedex 3

En cas d'urgence (uniquement) vous pouvez laisser un message sur notre répondeur au numéro : 04 67 78 29 43.

COMMENT ECRIRE VOS LETTRES ET EMAILS

Nos services administratifs reçoivent des milliers de lettres et email par semaine. Aussi, afin de permettre un traitement rapide de votre courrier, nous vous demandons d'indiquer en haut de la page l'objet votre lettre. Par exemple, objet : réclamation, ou objet : question sur l'enseignement, etc. S'il s'agit d'un email cela doit être marqué dans le cadre « sujet ».

Vous devez être ensuite à la fois bref et précis. Evitez les lettres de plusieurs pages, les détails et les phrases inutiles. Allez droit à l'essentiel. Vous éviterez ainsi tout risque d'erreur et soulagerez le travail de l'équipe du secrétariat. Ces mêmes règles doivent être respectées si vous envoyez votre courrier par email.

Si vous envoyez votre courrier par un service privé d'envoi express (DHL, Chronopost), n'oubliez pas d'indiquer notre numéro de téléphone. Celui s'avère très utile quand le livreur a du mal à trouver notre local.

Enfin, aucune lettre ne doit être adressé au nom d'une des personnes responsables de notre association, mais toujours *impersonnellement* au nom de *Alpha International*.

RECEPTION DES COURS

Les cours sont soit envoyés par la poste, soit téléchargés directement sur notre site internet.

Si vous avez choisi internet, vos cours sont à télécharger directement dans l'espace membre de notre site en début de chaque mois. En cas de difficulté vous pouvez nous envoyer un email et nous vous guiderons dans la procédure. Si les difficultés persistent malgré tout, vous pouvez demander à recevoir les cours par la poste[2]. Dans ce cas, vous aurez à verser un complément de cotisation, la cotisation des membres qui reçoivent les cours par la poste étant plus élevée que pour ceux les recevant par internet (frais d'impression et de poste en plus).

Inversement, si vous recevez actuellement les cours par la poste, vous pouvez si vous

[2] Il n'est pas possible de recevoir à la fois les cours par internet et par la poste.

le souhaitez demander à les recevoir désormais par internet.

Il vous suffit pour cela de nous écrire une lettre (ou un email) en indiquant votre adresse email. Nous vous transmettrons ensuite votre login et mot de passe vous donnant accès à l'*Espace Membre* de notre site : www.sciences-occultes.org .

Chaque mois vous pourrez télécharger le fascicule de 4 cours correspondant au niveau que vous atteint dans l'enseignement. Les cours peuvent ensuite être enregistrés dans votre ordinateur et imprimés sur papier.

Cette nouvelle façon de procéder présente en effet de nombreux avantages pour nos adhérents :

- Plus de problème de **retards postaux** : vous pourrez obtenir vos cours dès le premier jour de chaque mois.

- Plus de problèmes de **cours qui se perdent ou sont volés** en cours de route.

- Vous pouvez télécharger gratuitement depuis l'Espace Membre du site des **monographies spéciales** venant en complément de l'enseignement écrit.

- Et surtout, nos cours étant actualisés en permanence, vous êtes certain de recevoir la **toute dernière version** mise à jour.

CONFIRMATION DE RECEPTION DE PAIEMENT

Nous ne répondons pas aux demandes de confirmation de réception de paiement car cela surchargerait inutilement nos services administratifs. Vous avez vous-même accès à cette information en allant dans *l'espace membre* de notre site internet et en cliquant sur « visualiser les informations de mon compte ».

CONSIDÉRATIONS SUR LA COTISATION

Tout comme tout groupement, notre association réclame à ses membres une cotisation afin de faire face aux frais inhérents à son fonctionnement.

Sachez à ce propos que la comptabilité de l'association est assurée par un expert comptable non membre de notre organisation. Ayant une volonté de transparence, chacun peut se procurer en fin d'année un rapport financier (contre une participation aux frais d'impression du rapport).

Le problème de la cotisation sera vite surmonté par une personne suffisamment motivée. Ceux par contre qui ne sont pas prêts pour prendre le chemin de la Connaissance trouveront le prétexte de la cotisation pour ne pas adhérer. La cotisation est une épreuve: l'épreuve de la motivation : il faut toujours donner avant de recevoir, et toute acquisition quelle qu'elle soit, implique un certain sacrifice.

Cas Particuliers :

Etant donné leur situation particulière, les membres Africains (et d'Haïti) bénéficient

d'un tarif préférentiel sur la cotisation.

Nous précisons toutefois que ce tarif concerne uniquement les Africains d'origine présents dans leur pays et non les étrangers résidants en Afrique.

En revanche pour les membres aisés qui souhaitent donner plus, une *cotisation de soutien* de 300 € a été prévue. Il n'y a bien sûr là aucune obligation mais juste une opportunité offerte à ceux qui souhaitent contribuer davantage à nos frais de fonctionnement.

Ces dispositions sont prises par soucis d'égalité et de manière à éviter toute sélection par l'argent. En effet, comme les règles initiatiques l'exigent, chacun doit avoir accès à la Connaissance, quel que soit son niveau de revenu.

Règlements fractionnés :

La cotisation, comme dans n'importe quelle autre association, est à régler pour une période de un an (ou deux ans). Toutefois, nous acceptons exceptionnellement et en cas de difficulté, les règlements pour 6 mois ou 3 mois. Mais dans la mesure du possible, nous vous demandons de régler votre cotisation en une seule fois. Cela évite un travail supplémentaire à l'équipe du secrétariat, son travail étant multiplié par 2 ou même par 4 en cas de paiement par trimestres.

Vous devez absolument respecter les montants indiqués sur nos documents relatifs aux montants de la cotisation. Si vous n'avez pas assez d'argent, vous ne devez pas nous envoyer un bout de cotisation, mais attendre d'avoir réuni une somme suffisante pour correspondre au moins à une fraction trimestrielle de cotisation.

Quelques règles à connaître pour les versements :

Vous pouvez régler votre cotisation par carte bancaire depuis l'espace membre de notre site Internet. Ce moyen de paiement est sécurisé :

- Votre numéro de CB ne nous est jamais envoyé.
- Il est transmis crypté directement à la société de paiement.
- Ce procédé vous garanti la confidentialité des informations. Seul l'établissement financier qui le reçoit est capable de décrypter votre numéro de carte bancaire.

Avant de procéder au règlement par CB sur notre site, vous devez impérativement entrer dans l'Espace Membre en indiquant l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été communiqués. Sinon notre serveur interprétera votre opération comme une nouvelle adhésion et vous n'aurez pas accès aux cours suivants.

Si vous réglez votre cotisation par chèque (chèques français uniquement), veuillez toujours indiquer au dos de votre chèque votre numéro de membre (ce numéro vous sera indiqué lors de notre prochain envoi). En revanche n'agrafez jamais votre chèque à un autre document. Celui-ci pourrait être déchiré lors du retrait de l'agrafe et refusé par la banque (les trombones sont admis).

Si vous payez par *mandat-cash* (remplace le mandat-lettre en France), n'oubliez pas de nous adresser l'original qui vous a été remis par la poste afin que nous puissions procéder à l'encaissement.

Si vous payez par *mandat international*, vous indiquerez également votre numéro d'adhérent au dos de celui-ci. Cela est très important, car sinon il nous sera très difficile de retrouver votre dossier et donc d'enregistrer votre versement. En revanche il n'est pas nécessaire de nous envoyer en même temps la photocopie du mandat par lettre séparée.

Toujours dans le cas de mandats internationaux, veuillez préciser sur le talon du mandat si la somme doit être affectée au règlement de la cotisation ou s'il s'agit d'une commande. Dans le cas d'une commande indiquez au dos du talon quels sont les articles commandés.

Les chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre de : *Alpha International* et jamais au nom personnel d'un des responsables de l'association. Une telle erreur entraînerait le retour de votre versement et donc un retard dans la mise à jour de votre cotisation.

Règlements par Western Union :

Cette solution est très rapide ! Dans ce cas, Western Union n'acceptant pas les personnes morales comme bénéficiaires, vous devez établir votre transfert au nom de : **Mr Manzanéra Bernard** qui se chargera de l'encaissement. L'adresse à indiquer est : chemin Le Giradou. Ville : Poussan. Pays : France.

Veuillez noter que MoneyGram et les autres sociétés de transfert ne sont pas acceptées.

N'oubliez pas ensuite de nous communiquer le numéro du Western Union son montant, le nom et prénom de l'expéditeur (avec la pays) et éventuellement la question test et sa réponse (ajouter une question test n'est toutefois pas nécessaire pour la France). Ces éléments doivent nous être impérativement communiqués par email à : assoalpha@aol.com (et non par téléphone car les communications sont souvent mauvaises).

Date de fin de validité de la cotisation :

La date de fin de validité de votre cotisation est calculée de telle manière que vous receviez 11 envois de cours par an (il n'y a pas d'envoi au mois d'Août).

Ainsi, si vous adhérez le 15 Janvier et réglez votre cotisation annuelle le même jour, vous recevrez vos premiers cours en Janvier (comme si vous vous étiez inscrit le 1er du mois), puis les 10 autres au début de chacun des mois suivants. En conséquence la date de fin de validité de votre cotisation sera fin Décembre et non le 14 Janvier de l'année suivante.

En cas de paiement semestriel ou trimestriel nous effectuons également le même type de calcul afin de les faire correspondre respectivement à 6 et 3 envois de cours (sauf pour le trimestre du mois d'Août).

COTISATIONS FANTAISISTES

Lorsque vous renouvelez votre cotisation vous devez tenir compte des tarifs indiqués

dans nos documents. Cela entraînait autrefois un échange de multiples correspondantes afin d'obtenir le complément et occasionnait un surcroît de travail pour notre équipe du secrétariat. Désormais, les sommes ne correspondant pas aux tarifs en vigueur ne seront pas prises en compte et affectées à notre caisse d'entraide.

SOLIDARITÉ

Il arrive en effet que certains membres rencontrent de graves difficultés financières les mettant dans l'incapacité temporaire d'acquitter leur cotisation annuelle. Par fraternité et afin de permettre toujours à ces membres de rester parmi nous, notre association a créé un *fond d'entraide*.

Les membres désirant recevoir cette aide temporaire doivent avoir dépassé le Niveau Préliminaire et adresser leur demande au président. Chaque cas fera naturellement l'objet d'une étude discrète mais efficace avant d'être accepté. Toute demande sera systématiquement rejetée si le membre en question n'est plus à jour de cotisation depuis plus de 6 mois et a donc été radié de l'association.

Cette prise en charge est de 3 mois, éventuellement renouvelable une fois. Une prise en charge permanente n'est pas possible car cela transformerait la fraternité en assistanat, ce qui est contraire aux règles initiatiques.

Ceux qui veulent alimenter ce fond d'entraide peuvent nous adresser une cotisation de soutien de 400 € à la place de leur cotisation habituelle. Ainsi, par cette chaîne d'amour, chacun peut être aidé au moment où il en a besoin et reçoit dans la mesure où lui-même a donné.

HARMONIE AU FOYER

Dans une famille, bien plus que des intérêts matériels, doivent exister des idéaux communs. *«Aimer, c'est regarder ensemble dans la même direction»*.

Lorsque un couple partage un même idéal, chaque partenaire va bénéficier du soutien de l'autre et va évoluer avec une incroyable rapidité. Un membre de l'association doit donc essayer de faire partager ses idéaux à ses proches. Toutefois il n'a pas le droit de montrer les cours aux autres personnes de sa famille car il doit respecter, à leur égard aussi, la règle du secret. Si un proche veut avoir accès à l'enseignement initiatique il doit prendre ses propres engagements et donc devenir membre lui aussi.

En revanche, dans le cas inverse, où l'harmonie du foyer serait ébranlée à cause de l'intérêt que porte l'un des conjoints pour l'occultisme, il ne faut pas que notre association crée un fossé entre lui et les siens. La famille est une valeur fondamentale que nous tenons à préserver. Ce membre doit alors sans hésitation *quitter notre association* afin de rétablir l'harmonie dans sa famille. Il parviendra tout de même à évoluer par des moyens différents, et ainsi la paix du foyer sera préservée.

ADRESSE DES MEMBRES

Conformément aux anciennes règles de la tradition occulte, le nom et l'adresse de nos membres est tenu secret. Vous pouvez donc être assuré de notre plus grande discrétion à ce

sujet. Ce secret s'exerce à l'égard des personnes extérieures à notre organisation, mais également à l'égard des autres membres de l'association qui voudraient avoir vos coordonnées.

En conséquence, il ne sera donné aucune suite à toute demande de liste d'adhérents. Par contre, vous êtes libre personnellement de vous dévoiler, ou si vous participez à nos assemblées, de communiquer votre adresse à d'autres membres de l'association avec lesquels vous sympathisez. Mais cela doit être une démarche individuelle et volontaire.

RÉCLAMATIONS ET CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas d'erreur dans l'envoi des cours, veuillez nous en informer le plus rapidement possible.

En revanche, si vous recevez les cours par la poste, dans le cas de non réception de vos cours, veuillez attendre au moins un mois avant de réclamer un nouvel envoi de notre part. En effet, le plus souvent, il s'agit d'un simple retard dans l'acheminement du courrier et celui-ci finit quand même par arriver. A l'autre extrême, toute réclamation ne sera prise en considération si elle remonte à plus de 3 mois.

De même, si vous avez des difficultés pour télécharger les cours sur internet, pas de panique : Il vous suffit de nous envoyer un simple email et nous vous les enverrons par email en pièce jointe avec des instructions pour que vous puissiez réussir vos prochains téléchargements.

Enfin, en cas de changement d'adresse email, veuillez nous en informer le plus rapidement possible par l'intermédiaire de l'espace membre de notre site Internet. Dans le cas contraire l'association ne serait plus capable de vous contacter.

De même,, en cas de changement d'adresse postale, veuillez nous en informer *deux mois à l'avance.* Au cas où il vous serait impossible de respecter ce délai, veuillez prévenir la poste de votre changement d'adresse qui fera suivre alors tout votre courrier.

RETRAIT DES COMMANDES ENVOYEEES

Nous tenons à vous informer que les commandes d'articles de notre catalogue sont le plus souvent envoyées *en recommandé*. En conséquences vous devez ensuite penser à aller retirer votre paquet à la poste. Dans le cas contraire, le colis nous serait retourné et vous devriez ensuite nous régler de nouveaux frais de port.

ENSEIGNEMENT ÉCRIT

Afin d'assurer la formation adéquate de ses membres, notre association leur envoie un cours complet de sciences psychiques. Cet enseignement est progressif. Il est divisé en 3 *Niveaux* plus un *Niveau Préliminaire*. Chaque niveau s'attache à développer certaines facultés chez l'étudiant, qui lui seront nécessaires pour aborder le niveau suivant.

ORGANISATION PYRAMIDALE
DES ENSEIGNEMENTS

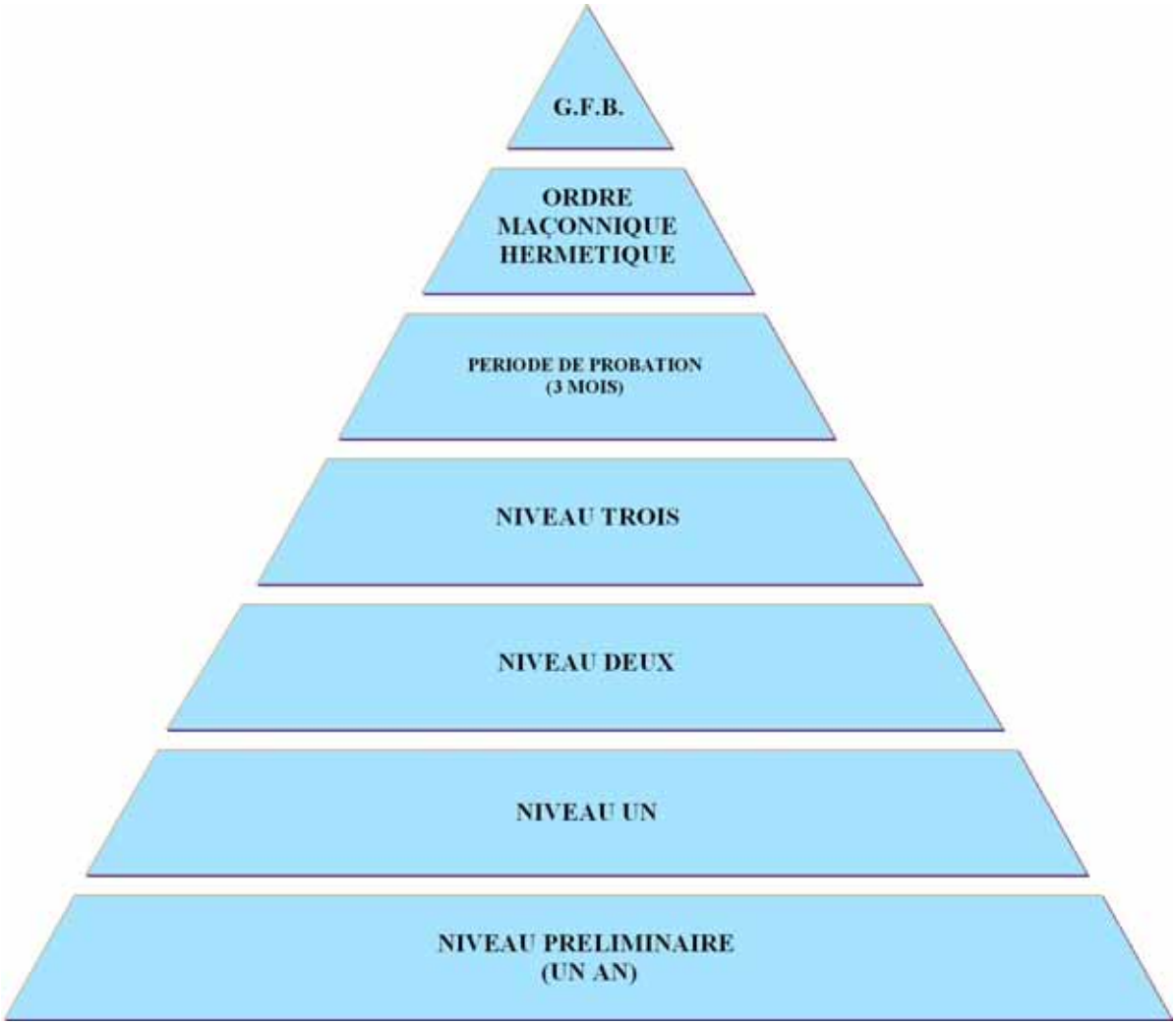

Niveau Préliminaire : 36 cours

Niveau Un : 27 cours
Niveau Deux : 21 cours
Niveau Trois : 17 cours

Période de Probation : 10 manuscrits

Ordre Maçonnique Hermétique : 165 cours

G.F.B. : 33 messages secrets

Niveau Préliminaire :

Ce niveau permet de faire connaissance avec notre association sans pour autant être membre à part entière. Vous avez un an pour voir si tout cela vous convient vraiment.

L'instruction de ce niveau est générale et vous fait pénétrer pas à pas dans les arcanes secrets de l'occultisme :

Le 6ème sens; l'anatomie occulte du cerveau; l'art de la sympathie; le magnétisme; l'aura; expériences de vision de l'aura; comment atteindre ses buts; le pouvoir de fascination du regard; le pouvoir des vibrations; expériences de psychométrie; exercices de visualisation; la télépathie; comment influencer les événements par la puissance de la pensée; la théorie des pulsions; le refoulement; l'art de la suggestion; exercices de suggestion; exercices respiratoires; le subconscient; l'hypnose; expériences d'hypnose; la suggestion post-hypnotique; le développement de l'intuition; hypnose et régression dans le temps; l'état alpha; exercices d'auto-hypnose; la force vitale; le dédoublement; comment modifier l'image de soi; exercices d'autosuggestion; l'action de l'esprit sur la matière; nouveaux exercices de télépathie; la radiesthésie; nouveaux exercices respiratoires.

Niveau Un (ou Apprenti) :

Au cours de ce niveau vous allez connaître les secrets de l'Initiation et contempler les mystères de votre existence. Par toute une série d'expériences profondes et lumineuses, vous mettrez en pratique le vieil adage occulte: "Connais-toi toi-même". Ce niveau permet aussi la libération des conditionnements du passé, étape préalable dans la maîtrise de la destinée. Parmi les sujets traités citons également :

Comment contrôler ses émotions, éléments de médecine psychosomatique; comment débloquer votre personnalité; moyens de combattre l'angoisse, les phobies, le sentiment d'infériorité; l'art de ralentir le vieillissement; guérir naturellement; comment développer la confiance en soi; règles de l'harmonie sexuelle; psychologie de l'amour; comment réussir votre vie sentimentale.

Niveau Deux (ou Compagnon) :

La fin de l'apprentissage se solde par une profonde mutation de la personnalité. Vient alors le moment de passer au grade suivant : celui de Compagnon. Lors de votre initiation au grade de Compagnon, vous vivrez un rituel d'une très grande richesse symbolique où vous découvrirez les principes fondamentaux de la géométrie sacrée.

Durant cette formation vous recevrez une instruction confidentielle relative à la clé des symboles et aux lois de l'univers.

L'enseignement de ce grade porte aussi sur :

Les principes hermétiques; l'inconscient collectif; le symbolisme; la guérison spirituelle; le sommeil et le rêve; l'interprétation des rêves; la divination par la tarot; le développement de la volonté; comment lire dans les mains; technique de méditation; les influences cosmiques; nouvelle étude sur la loi des cycles; les lois de l'évolution; la vérité sur la vie extra-terrestre; début de l'étude des lois cosmiques; les doctrines secrètes de l'occultisme.

Niveau Trois (ou Maître) :

Si vous êtes jugé digne d'être élevé au rang de Maître, vous vivrez un émouvant rituel de mort et de renaissance : la mort du vieil homme et la naissance du nouvel homme. En tant que Maître, tout ce qui était caché au profane vous sera pleinement révélé.

Un Initié ayant atteint ce stade peut faire bouger des objets à distance, voir dans le passé et dans le futur, et cela d'une manière si réelle que les personnes autour se rendent compte de la véracité des faits.

Voici, parmi d'autres, quelques thèmes des leçons envoyées aux Maîtres :

Nature de la matière; présence de la Force; comment utiliser la Force universelle; étude des fréquences; les centres psychiques; exercices pour les activer; la voyance; exercices de voyance; ouverture des chakras; utilisation des sons pour agir sur les centres psychiques ou sur des objets du monde matériel; la mémoire de la matière; les ondes de forme; leur utilisation pratique; le savoir des druides.

Ordre Maçonnique Hermétique :

A l'issue du Niveau Trois, le membre a alors accès aux hauts grades de l'*Ordre Maçonnique Hermétique*, encore appelé *Cercle Intérieur*. Nul ne peut demander à être admis dans le Cercle Intérieur, on doit obligatoirement être invité à en faire partie lorsqu'on a fait ses preuves.

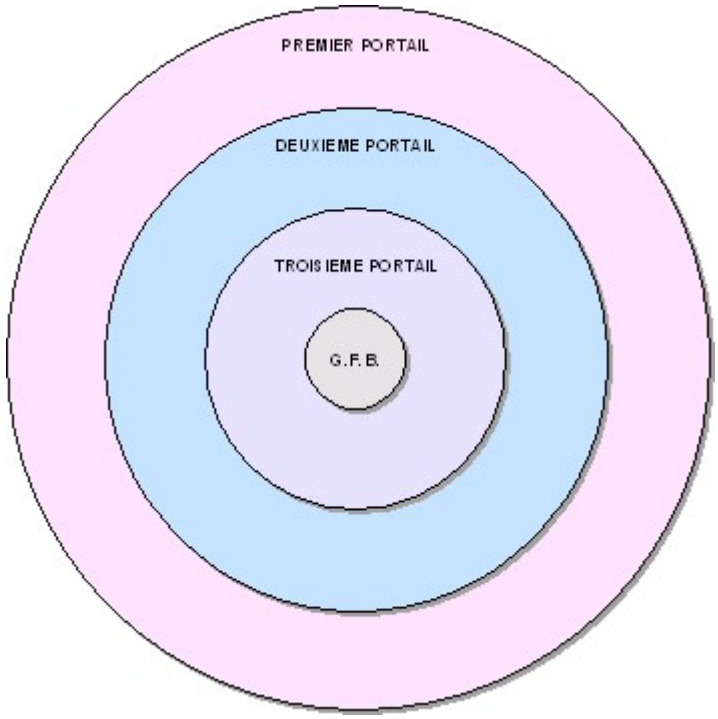

L'Ordre Maçonnique Hermétique comporte 3 cercles successifs d'enseignements

L'enseignement prend alors un caractère différent, plus initiatique et plus poussé.

Les cours traitent ici des plus hauts pouvoirs métaphysiques de l'être humain. Le membre devient alors capable de modifier la Réalité et de créer des événements précis dans sa vie ou celle des autres. Il reçoit également une longue série de leçons sur la technique exacte de projection hors du corps, et apprend comment se rendre visible à distance lors d'une projection hors du corps. L'accomplissement atteint alors se situe au-delà de toute expérience humaine ordinaire.

Voici, à titre d'information, la liste non limitative des autres sujets traités :

L'espace et le temps; la conscience de l'homme; la conscience cosmique; contact avec la conscience cosmique; l'âme; la vie après la vie; la théorie de la réincarnation; exercices pour se rappeler de ses vies antérieures; la loi du karma; le bien et le mal; les phénomènes spirites; la vérité sur le spiritisme; contact avec la mémoire universelle; les 7 lois cosmiques; leur utilisation pratique; l'alchimie; la haute magie (théurgie)..

Nous précisons que tout conseil évoqué par Alpha International ou l'Ordre Maçonnique Hermétique se rapportant à des exercices physiques, psychiques, ou à des régimes alimentaires, est donné à titre purement théorique.

Il peut être utile que chacun l'adapte à son propre état de santé, consulte son médecin traitant avec discrétion et n'interrompe en aucun cas un traitement médical personnel.

Le membre reçoit 4 leçons par mois. A l'issue de cette étude, il possède des connaissances très approfondies en matière de parapsychologie, psychologie et ésotérisme, et est capable de produire lui-même de nombreuses manifestations. Un diplôme de parapsychologie lui est alors décerné.

MEMBRE PARTICULIEREMENT AVANCE

Comme nous venons de vous l'indiquer, un fascicule contenant 4 cours est à télécharger en début de chaque mois. Cela représente donc une leçon à étudier par semaine.

En effet, l'expérience nous a prouvé que le rythme de 4 cours par mois constitue le rythme d'étude idéal. Sur le plan intellectuel, un plus grand nombre de cours pourrait évidemment être étudié chaque mois. Mais sur le plan pratique, les expériences indiquées dans nos cours demandent un certain temps avant d'être parfaitement assimilée.

Accélérer le rythme des cours serait donc un très mauvais service que nous rendions au membre car aller trop vite ne permet pas de développer correctement ses capacités.

Toutefois, lorsqu'un membre qui adhère à l'association a déjà étudié ailleurs des enseignements métaphysiques, étant donné les connaissances et les capacités qu'il possède déjà, il peut demander à avoir le statut de « Membre Particulièrement Avancé ». Dans ce cas précis, le rythme des cours est accéléré et le membre peut suivre deux Niveaux d'enseignement en même temps. Cela lui permet de ne pas perdre son temps avec des pratiques qu'il a déjà assimilées et de poursuivre son évolution en découvrant d'emblée de nouvelles choses.

Pour bénéficier du statut de « Membre Particulièrement Avancé » il est nécessaire de faire une demande écrite au président en lui expliquant le parcours initiatique que vous avez

déjà effectué et les acquis que vous possédez. Votre demande sera examinée avec la plus grande attention. Si elle est acceptée, vous aurez alors à acquitter une seconde cotisation correspondant au supplément de cours envoyés et dès le mois suivant vous pourrez télécharger les leçons de deux Niveaux en même temps.

Nous tenons à préciser que le statut de Membre Particulièrement Avancé n'est accordé qu'exceptionnellement et uniquement dans le cas où le membre a réussi à faire la preuve de ses connaissances et de ses capacités.

RYTHME DES COURS

Comme nous venons de vous l'indiquer, un fascicule contenant 4 cours est mis à la disposition du membre chaque mois. Cela représente donc une leçon à étudier par semaine.

Nous sommes parfois sollicités par des membres, désireux d'accélérer leur rythme de formation. Certains même nous proposent de nous envoyer une seconde cotisation afin de recevoir ensuite le double de cours. Nous répondons par avance que c'est impossible et cela, quelle que soit la formation antérieure reçue par le membre.

En effet, l'expérience nous a prouvé que le rythme de 4 cours par mois constitue le rythme d'étude idéal. Sur le plan intellectuel, un plus grand nombre de cours pourrait évidemment être étudié chaque mois. Mais sur le plan pratique, les expériences indiquées dans nos cours demandent un certain temps avant d'être parfaitement assimilée. Accélérer le rythme des cours serait donc un très mauvais service que nous rendions au membre car aller trop vite ne permet pas de développer correctement ses capacités.

Aucune dérogation ne sera donc accordée à ce principe.

RETARD DANS L'ETUDE DES COURS

Si à un moment quelconque vous avez pris du retard dans l'étude des cours, vous pouvez demander à ce que l'on interrompe les envois pendant 3 ou 6 mois, le temps de vous mettre à jour (il n'est pas possible d'interrompre les cours pour une période inférieure à 3 mois).

Mais vous devez continuer pendant cette période à payer votre cotisation. En effet, la cotisation n'est pas un abonnement aux cours. Les cours sont envoyés *gratuitement* à nos membres comme matériel de base à leur formation. Bien sûr, une partie de la cotisation sert à couvrir les frais d'impression et d'envoi des cours. Mais la cotisation sert aussi à financier bien d'autres activités comme par exemple nos frais de locaux, de secrétariat, nos campagnes de presse etc.

Si un membre ne règle plus sa cotisation, il refuse par son attitude de participer à la bonne marche de notre association. Il est donc dans ce cas considéré comme démissionnaire.

PROTECTION DES COURS

Notre enseignement étant confidentiel, nous vous demandons de prendre toutes les mesures possibles afin que nos leçons ne tombent pas dans des mains étrangères. Cela pourrait être dangereux si ces personnes étaient animées de mauvaises intentions. Ces

recommandations s'appliquent tout particulièrement à partir du *Niveau Deux.* Si un jour vous rédigez un testament, vous devez mentionner une clause prévoyant le renvoi des cours à l'association en cas de décès.

De même, si un jour vous désirez quitter notre association il vous faudra nous renvoyer la totalité des cours reçus ou, si cela devait être trop coûteux, les détruire en présence d'un responsable de notre association.

PRÊTS A NOS MEMBRES

Nous vous informons que ni l'administration ni nos statuts ne nous permettent de consentir des prêts d'argents à nos membres. Il est donc inutile de nous faire une demande de prêt car celle-ci serait systématiquement refusée. L'aide que nous apportons à nos membres est *spirituelle* et non matérielle.

PÉRIODE D'ETE

Nos services administratifs fonctionnement d'une manière réduite durant l'été. Vous ne recevrez donc aucune leçon durant le mois d'Août. De même, nos permanences téléphoniques et réunions de Loge sont interrompues durant l'été. En revanche nous continuons durant cette période à enregistrer les inscriptions et les versements de cotisation.

L'ASSOCIATION ALPHA EST-ELLE UNE SECTE ?

Par définition est "secte" tout groupement prétendant être le seul à avoir la vérité. L'association ALPHA ne prétend pas posséder la vérité absolue, mais simplement être à sa recherche. Sa devise est :

"*La recherche de la vérité dans la liberté absolue de conscience.*"

Elle a un caractère philosophique, non sectaire et non religieux.

D'autre part, pour être une secte, il faut avoir des dogmes dont on impose la croyance. Or, l'association ALPHA n'a pas de dogmes. Elle propose à ses membres certaines hypothèses et des expériences à réaliser. Et ce n'est qu'ensuite, en fonction du résultat des expériences, que les membres peuvent soit accepter, soit rejeter, l'hypothèse initiale. Dès les premières leçons nous demandons à nos membres de *"ne rien croire sans l'avoir expérimenté."*

Ensuite, il y a dans toute secte un "gourou" que l'on doit suivre aveuglément, même si parfois le terme de "gourou" n'est pas employé tel quel. Or, l'association ALPHA n'a pas à sa tête un "gourou" et elle demande à ses membres de ne suivre qu'une seule personne : leur être intérieur. L'endoctrinement, l'abstinence, le jeûne de longue durée pour rendre les membres plus malléables, sont incompatibles avec notre philosophie, car allant à l'inverse de la notion de liberté.

Enfin, sachez que nous ne vivons pas non plus une vie communautaire sans contact avec le monde extérieur. Au contraire, nos membres sont invités à s'intégrer parfaitement dans la société et à chercher à l'améliorer.

Pour toutes ces raisons notre mouvement ne peut être assimilé à une "secte" et ne l'a d'ailleurs jamais été. Le nom d'ALPHA INTERNATIONAL[3] n'est d'ailleurs présent dans aucune liste des "sectes".

SÉMINAIRES DE FORMATION

Des séminaires de week-end sont organisés plusieurs fois par an. La participation à ces séminaires n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée. En effet, ces séminaires viennent en complément du cours écrit et sont conçues pour faciliter votre progression. Ils constituent en fait la route la plus rapide menant à l'épanouissement total de votre être. Voici, à titre d'information, la liste des principaux séminaires proposés :

- Les Techniques de l'Hypnose (2 jours)
  apprentissage des différentes techniques hypnotiques

- Les Techniques de l'Auto-Hypnose (2 jours)
  maîtrise de l'état alpha; accès à l'inconscient

- Techniques Avancées (2 jours)
  les applications de l'auto-hypnose dans le domaine de la parapsychologie

- Pratique du Magnétisme (2 jours)
  apprentissage des différents types de passes magnétiques

- Divination par le Tarot (2 jours)
  comment tirer les cartes; déroulement d'une consultation

- Principes métaphysiques pour réussir dans la vie et dans les affaires (2 jours)
  les lois cosmiques à appliquer dans sa vie pour obtenir la réussite

- Comment éveiller vos Centres Psychiques (2 jours)
  apprentissage des techniques traditionnelles pour l'éveil des chakras

- Séminaire des Maîtres (2 jours)
  maîtrise du mental, maîtrise de la destinée; comment transcender son karma

- Séminaire de Grande Maîtrise (2 jours)
  accession à un autre niveau de la réalité; accession à «l'autre moi»

- Séminaire des Dieux (2 jours)
  pratique de la haute magie et de l'alchimie opérative (solve, coagula)

- Enseignements secrets de la Franc-Maçonnerie Egyptienne (2 jours)

[3] Le nom "Alpha" n'étant pas protégé d'autres organisations peuvent parfois intégrer ce terme à leur dénomination ce qui peut être source de confusion. Nous tenons à préciser à ce propos que notre association n'est pas à confondre avec l'Association Culturelle Alpha ou l'Institut Alpha, dirigés par Francisco Del Campo et Martin Brofman. Ces deux personnes n'ont même jamais été membre de notre association. Nous n'apportons aucun jugement à l'encontre de ces organisations mais pour des raisons bien compréhensibles nous voulons éviter toute confusion possible avec nous.

- Séminaire Suprême (2 jours)
théurgie; alchimie opérative (multiplications); constitution du corps de gloire (ce dernier séminaire que peut être fait que si le Séminaire des Maîtres et le Séminaire des Dieux ont déjà été effectués).

Les dates et lieux de ces séminaires sont régulièrement annoncés dans le bulletin intérieur *Nouvelles.*

TENUES DE LOGE

Il vous sera, dès que vous aurez atteint au moins le *Niveau Un*, c'est-à-dire reçu le cours intitulé *«Initiation Maçonnique»* de demander votre admission au sein d'une de nos Loges. Conformément aux usages de l'ensemble des obédiences maçonniques, vous aurez alors accès aux tenues de *Loges bleues* où se retrouvent *Apprentis, Compagnons* et *Maîtres.*

Vous recevrez au sein de la Loge une formation initiatique orale. En effet, comme les règles initiatiques l'exigent, *certains éléments ne peuvent se transmettre par correspondance, et nécessitent la présence réelle de l'adepte*.

Dans nos loges vous ferez partie de cette assemblée de frères et sœurs, *vous recevrez un enseignement secret particulier et pourrez participer à nos rituels initiatiques qui sont d'une très grande élévation.*

De toutes manières, seule cette appartenance à une loge pourra vous donner la qualité de véritable initié franc-maçon ! Sachez cependant que certaines conditions doivent être scrupuleusement respectées :

- la plus stricte régularité dans la participation aux réunions (une réunion par mois en principe).

- l'esprit de persévérance malgré tous les obstacles que vous rencontrerez sur un parcours aussi prestigieux .

Après avoir passé le *Niveau Préliminaire,* si vous vous sentez toujours vraiment attiré par la tradition maçonnique égyptienne dont nous sommes les héritiers, vous devrez adresser alors au siège central votre *Lettre de supplique.* Il s'agit d'une courte lettre qui doit indiquer de la manière la plus sincère possible vos aspirations et vos motivations.

ACCROISSEMENT

Beaucoup de gens s'interrogent sur l'occultisme et sur les activités d'une association telle que la nôtre. Pour informer objectivement les personnes intéressées sur ce que nous sommes réellement, nous donnons parfois des conférences publiques. Mais cette tâche d'information revient également à chaque membre. Lorsque l'occasion s'en présente, n'hésitez pas à donner une réponse aux questions qui vous sont posées.

Pour vous aider, nous tenons à votre disposition des brochures d'information. Vous pouvez les réclamer en écrivant à notre siège central.

CAMPAGNES D'INFORMATION

L'association ALPHA effectue régulièrement des campagnes d'information afin de faire connaître ses activités. Certains sont parfois choqués de voir des annonces d'Alpha dans des revues traitant d'occultisme. En principe, les personnes qui sont choquées par cette forme de recrutement le sont pour l'une des deux raisons suivantes :

- le niveau de ces revues est «bas» (notamment les revues Astrologiques)

- l'annonce d'Alpha se trouve parfois à côté de publicités pas très sérieuses concernant de prétendus «voyants» ou «marabouts».

A cela, nous répondons deux choses :

- La présence d'une publicité de l'association ALPHA dans une revue ne signifie pas que nous approuvions tous les articles de cette revue.

- Elle ne signifie pas non plus que l'association ALPHA approuve toutes les publicités paraissant dans cette revue.

Mais quelle que soit la qualité de ces revues, il vous faut savoir qu'elles sont lues par des personnes sincères, qui sont à la recherche de la véritable Connaissance. Ne pas permettre à l'association ALPHA de figurer dans ces revues, serait retirer à ces personnes, toute chance d'accéder un jour au véritable enseignement occulte.

C'est toujours la lumière qui descend pour éclairer les ténèbres et jamais l'inverse. La proximité des publicités des pseudo-voyants ne nous fait donc aucun ombrage. Par contre, par nos publicités dans ces revues, nous permettons à leurs lecteurs d'accéder à un niveau supérieur de compréhension qu'ils n'auraient jamais atteint autrement.

ENTRAIDE PSYCHIQUE

Lorsque l'un de nos membres se trouve en difficulté (santé, questions professionnelles ou affectives) il peut demander à ce que son nom soit inscrit sur la liste des personnes à aider psychiquement. Un *comité d'entraide psychique*, constitué de membres avancés de l'association, se charge de diriger vers elles des pensées positives. D'autre part, tous les membres de l'association participant à nos réunions collectives, se concentreront à leur tour sur la personne afin de l'aider.

Ce processus, connu dans le passé sous le nom de *chaîne d'union*, a prouvé maintes fois sa grande efficacité. Vous comprendrez plus tard, en étudiant nos leçons, les mécanismes entrant en jeu. Mais dès à présent vous pouvez bénéficier de cette assistance. Il vous suffit de nous écrire en exposant clairement vos difficultés, en indiquant votre nom, prénom, date de naissance et sans oublier de joindre une photo.

Cette forme d'aide est bénévole. Cependant, les personnes bénéficiant de cette assistance doivent faire profiter autrui d'une partie des bienfaits qu'elles ont reçus. Pour cela nous leur demandons de faire chaque fois un don à notre association ou à toute autre oeuvre charitable de leur choix. En ce qui concerne notre association, l'argent en provenance de ces dons est utilisé pour régler la cotisation des membres ayant des problèmes d'argent.

TUTOIEMENT

Lors des réunions privées, l'emploi du tutoiement est recommandé entre membres de l'association ALPHA. Les barrières existant dans notre société ne doivent pas être reproduites chez nous. Le tutoiement permet de mettre tous les membres sur le même plan d'égalité quels que soient leur âge, leur profession ou leur responsabilité exercée au sein de l'association.

De plus le tutoiement permet de créer des liens plus intimes entre les personnes, de se rapprocher plus facilement de l'autre. L'association ALPHA est un peu une grande famille et nos membres doivent ainsi se considérer comme des amis.

SOLLICITATIONS DE NOS MEMBRES

Régulièrement, des membres de l'association ALPHA sont sollicités par d'autres adhérents pour s'inscrire à une autre association ésotérique ou aller assister à des conférences données par ces mêmes associations. Le cas s'étant produit à plusieurs reprises, nous tenons à donner, une fois pour toutes, notre position sur cette forme de propagande.

Tout membre de l'association ALPHA est *libre* de faire partie d'autres organisations sans pour autant qu'il y ait incompatibilité. Nous sommes à cet égard très tolérants et nous considérons que nous n'avons pas le monopole de l'occultisme. Il existe d'autres groupes tout aussi valables que le nôtre. D'ailleurs nous avons parmi nos membres des adeptes d'autres associations ésotériques qui trouvent chez nous un complément à ce qu'ils apprennent .

Par contre, nous ne pouvons accepter qu'une personne profite de sa qualité de membre de l'association ALPHA pour faire de la propagande auprès des autres membres pour un autre groupement. D'ailleurs, aucune société initiatique authentique ne demanderait à ses membres un tel démarchage.

L'association ALPHA étant constituée de personnes sincères, intéressées par la spiritualité et le développement personnel, nos membres sont parfois l'objet de convoitises de la part de sectes ou de groupes prétendus «spirituels». Nous avons vu trop souvent les ravages que ces groupes peuvent faire sur les esprits de ceux qui lui suivent pour rester sans réagir. Il est de notre devoir de protéger nos membres contre ce que nous considérons être des pièges.

En conséquence, nous vous demandons de prévenir immédiatement notre président si vous faites l'objet d'une quelconque sollicitation. Après enquête, s'il s'avère que l'un de nos membres recrute pour un autre mouvement, il sera aussitôt exclu de l'association ALPHA.

Bien sûr ces recommandations ne concernent pas les associations faisant partie de la même lignée spirituelle que l'association ALPHA (voir ci-dessous).

FORMATIONS PARALLÈLES RECOMMANDÉES

Ces deux organisations, bien que entièrement distinctes et séparées de l'association ALPHA s'inscrivent néanmoins dans la même lignée spirituelle et peuvent donc intéresser nos membres.

Cercle Cagliostro :

Le *Cercle Cagliostro* a pour but de provoquer l'éveil ! L'enseignement qu'il donne se présente sous la forme de *Lettres d'Orientations* donnant chaque fois des instructions bien précises pour expérimenter une technique conduisant à l'éveil et à la libération de l'être.

Par une série d'expériences simples à réaliser (5 à 10 minutes par jour suffisent) l'adepte parvient à vivre dans l'instant présent et perçoit le monde d'une toute autre manière. L'état de conscience alors atteint est différent de l'état de conscience ordinaire des hommes et peut se qualifier d'état d'*éveil* !

Pour être admis au Cercle Cagliostro il est nécessaire d'avoir atteint au moins le *Niveau Un* de l'association ALPHA.

Cénacle Alchimique :

Il s'agit d'une société occulte très ancienne et très secrète dont nous avons les filiations. Comme son nom l'indique, le *Cénacle Alchimique* s'intéresse au grand œuvre et considère le Tarot comme un véritable traité spirituel d'alchimie qui contient absolument tout ce qui est nécessaire pour sa réalisation spirituelle et matérielle.

Ses cours donnent toutes les clefs de la transmutation et sont à la fois rares et profonds. Peuvent poser leur candidature à ces hauts mystères uniquement les adhérents d'Alpha ayant au moins atteint le *Niveau Un* de l'enseignement.

L'adresse postale du *Cercle Cagliostro* et du *Cénacle Alchimique* est la même que celle de l'association ALPHA.

© 2012 *Alpha International*